



Le plan de vaccination en Valais dévoilé

La vaccination va démarrer auprès de patients des services de gériatrie dès le début 2021.

«Le canton du Valais a passé sa première commande de 3900 doses du vaccin Pfizer/BioNTech autorisé par Swissmedic.» Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture dévoile ce mercredi par voie de communiqué le plan de vaccination mis en place dans notre canton.

Vaccination gratuite et volontaire

Concrètement, les premières doses seront livrées à l'Institut central des hôpitaux (ICH) par la Base logistique de l'armée avant la fin de l'année. «La vaccination contre le coronavirus démarrera ensuite progressivement auprès de patients des services de gériatrie de l'Hôpital du Valais (HVS)», annonce la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten.

Au plus tard dès le début janvier, la fameuse piqûre sera proposée aux résidents en établissement médico-social, puis élargie aux autres grou-

pes prioritaires déterminés par la Confédération.

Quatre groupes cibles prioritaires ont ainsi été définis, à savoir les personnes vulnérables (âgées de plus de 65 ans et résidant en EMS ou à domicile; les personnes de moins de 65 ans avec maladies préexistantes telles qu'hypertension artérielle, maladie cardiovasculaire, diabète, maladie chronique des voies respiratoires, cancer, faiblesse immunitaire due à une maladie ou à un traitement, important surpoids); le personnel de santé et personnel d'encadrement des personnes vulnérables; les adultes vivant dans le même ménage que des personnes vulnérables et enfin les adultes évoluant dans des structures communautaires.

«La vaccination sera effectuée par les cabinets médicaux, les pharmacies et quatre centres de vaccination à Brigue, Sion, Martigny et Collombey, avec leurs équipes mobiles», précise encore le canton.

Ces mesures de prévention sont gratuites et se feront sur une base volontaire.

PAG